



Obernai, le 18 mai 2026

Destinataires :

**Membres du Conseil Municipal
& Affichage légal**

**CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL
Article L.2121-2 et L.2541-2 du CGCT**

Madame, Monsieur, Cher(e) collègue,

Par décret n° 2026-301 du 21 avril 2026, le Premier Ministre a procédé à la **convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs**.

Conformément audit décret et selon les dispositions de l'Arrêté préfectoral du 11 mai 2026 ci-joint, j'ai l'honneur de vous informer que les opérations de désignation des délégués et suppléants du Conseil Municipal d'Obernai formant le collège électoral pour l'élection des sénateurs auront lieu le :

**VENDREDI 05 JUIN 2026
A 19h00
Salle Renaissance – Mairie d'Obernai**

et vous prie de bien vouloir y assister.

Point unique inscrit à l'ordre du jour :

**DESIGNATION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS DES CONSEILS MUNICIPAUX
FORMANT LE COLLEGE ELECTORAL POUR L'ELECTION DES SENATEURS**

L'ensemble des pièces inhérentes à cette séance sont consultables dans votre espace « Elus » via « FAST ».

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, Cher(e) collègue, mes salutations distinguées.

Robin CLAUSS

Maire d'Obernai

Conseiller d'Alsace du canton d'Obernai



Ville d'Obernai - Département du Bas-Rhin - République Française

Mairie d'Obernai - C.S. 80 205 - 67213 Obernai Cedex

Tél. 03 88 49 95 95 - Fax : 03 88 49 90 83 - E-mail : cabinet@obernai.fr

Plus d'informations sur www.obernai.fr ou en téléchargeant gratuitement l'application "Obernai".

